

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2023-12-93



Sources de l'Orne
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BELLOUIS François, CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
34

Nombre de votants :
40

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme BIDAULT Martine), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. LEVESQUE Michel (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

VOIX POUR :
40

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

Objet : Fixation de prix de vente de composteurs individuels

ABSTENTIONS :
0

Par délibération en date du 19 octobre 2023, le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité une feuille de route visant le déploiement du tri à la source des Biodéchets.

En effet, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit de généraliser le tri à la source des déchets organiques. De ce fait, chaque citoyen devra disposer d'une solution lui permettant de ne plus jeter ses déchets organiques avec les ordures ménagères résiduelles d'ici 2025.

Le projet de tri à la source des biodéchets de la CCSO adopté en octobre est un mixte de 3 solutions :

- 1/ Compostage individuel pour les foyers en maison > 100m²
 - Vente de composteurs individuels à tarif préférentiel
 - Objectif de 455 / an
 - Dès le 1er janvier 2024

- 2/ Compostage partagé, en pied d'immeuble ou en jardins et espaces publics, pour les usagers en habitat collectif et les professionnels <3T
 - Installation de sites de compostage partagé et accompagnement des professionnels

- 14 composteurs partagés et 18 composteurs chez les professionnels à installer
- Dès le 1er janvier 2024

3/ Mise en place d'une collecte séparée en points d'apport volontaire pour les communes de Sées et Mortrée :

- Mise en place de points d'apport volontaires
- 12 PAV pour les particuliers et les professionnels à installer
- 1 tournée de collecte par semaine
- A partir de 2025

De ce fait, la Communauté de Communes souhaite proposer aux administrés d'acquérir des composteurs individuels de 300 litres pour un montant de 38 €.

Les sommes correspondantes seront encaissées par la régie de recettes créée par arrêté en date du 10 octobre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif pour la vente de composteurs individuels à 38 €.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ